

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Nathalie Bresse	1.1	Maire	25 821	12 910	3 516
Gina Castelli	1.2	Conseiller	8 607	4 303	
Sylvie Boucher	1.3	Conseiller	8 607	4 303	1 115
Alain Rondeau	1.4	Conseiller	8 607	4 303	554
Stéphane Baillargeon	1.5	Conseiller	8 607	4 303	400
Lisa Cadorette	1.6	Conseiller	8 607	4 303	600
Hélène Bédard	1.7	Conseiller	8 607	4 303	300
				124	62

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).